

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION

(PDF remplissable)

NOM DE LA DISTINCTION

Renseignements sur la personne ou l'organisation candidate*

Nom:

Représentant à contacter au sein de l'organisation:

Adresse:

Municipalité:

Code postal:

Téléphone:

Cellulaire:

Courriel:

Site web:

Numéro de membre

*

*Réseau Environnement se réserve un droit de regard sur les candidatures reçues.

Personne qui soumet la candidature:

Nom:

Adresse:

Municipalité:

Code postal:

Téléphone:

Cellulaire:

Courriel:

Déclaration de la personne responsable de la mise en candidature

Je certifie que la personne pour laquelle je dépose une mise en candidature approuve cette présentation et que les renseignements donnés sont exacts.

Signature:

date:

(aaaa - mm -jj)

Documents à joindre au formulaire **

Individu:

Deux photos professionnelles, dont un portrait (format .jpeg – taille minimale 1 Mo)

Une courte biographie (maximum 100 mots)

Entreprise:

Quatre photos et visuels représentant l'institution ou l'entreprise – logo, armoiries,
 installations... (format .jpeg – taille minimale 1 Mo)

Une courte description (maximum 100 mots)

Envoi dossier

Le dossier complet doit être envoyé **au plus tard le 31 janvier 2022, 17h.** à l'adresse suivante: avizcarra@reseau-environnement.com

**** Tout dossier incomplet ne sera pas considéré lors de la sélection.**

Raisons qui motivent la candidature

Afin de permettre une analyse équitable des candidatures, le dossier du candidat ou de la candidate sera examiné à la lumière des renseignements fournis dans le présent formulaire de présentation selon chacun des critères énumérés ci-dessous. (Annexer votre document Word en précisant chacun des critères)

1. **Pertinence des actions** - contribution à la réduction des gaz à effet de serre; utilisation de matériaux non polluants; impacts sol, air, eau, analyse du cycle de vie; potentiel d'application et amélioration de la productivité.
2. **Caractère novateur** - originalité technologique, de gestion ou de l'action mise en place; innovation technologique, de gestion ou de l'action mise en place.
3. **Pérennité** - étendue, variété, globalité des mesures (plan d'ensemble); démonstration de continuation, résultat sur une période prolongée; formation du personnel, prolongation de la vie des infrastructures.
4. **Impact social** - acceptation sociale; création d'emplois; confort; qualité de l'environnement intérieur et extérieur, ergonomie.
5. **Apport à Réseau Environnement** - développement de l'Association; représentation de l'Association; respect des valeurs de l'Association.